Comprendre et respecter la loi en un clic grâce à la solution TOSSIN

Face à la complexité et à l'inaccessibilité des textes juridiques au Bénin, la startup RAB TECH propose une solution innovante, TOSSIN. Il s'agit d'une application mobile qui permet aux citoyens et aux entreprises d'accéder facilement aux lois en République du Bénin et au-delà.

« Monsieur, vous êtes en infraction ! » Jules, un jeune meunier résidant à Bohicon, ne s'attendait pas à recevoir une amende pour non-respect du temps de repos face à la pollution sonore que génère son moulin à maïs. Pourtant, il n'avait jamais entendu parler de cette règle. Comme lui, beaucoup de citoyens et d'entreprises ignorent les Lois faute d'un accès facile aux textes juridiques.

Pour résoudre ce problème, une solution dénommée en langue nationale Fon, TOSSIN, et qui signifie en français *« Loi du peuple »,* a été créée et développée par la startup RAB TECH. Elle permet d'accéder aux lois en République du Bénin et dans bien d'autres pays, directement sur son téléphone portable, en un clic et en quelques secondes. Disponible sur Google Play via le lien http://www.bit.ly/tossin-app, cette solution est également accessible en version texte et audio.

« Nous avons une application qui nous donne accès à la loi, permet de la lire et de l'écouter en audio, et de gérer une liste de favoris », a déclaré Roland Alavo, son promoteur. Il précise qu'une fois qu'une loi est téléchargée sur le portable, le citoyen n'a plus besoin de connexion internet pour y accéder en tout temps. *« Nous vous permettons d'aller télécharger le fichier PDF de la source pour garantir*

l’authenticité du travail ».

Selon Amnesty International, c’est un *« projet important pour l’éducation aux droits humains »*. Parmi les textes disponibles, on trouve la Constitution du Bénin, le Code pénal, le Code de l’Enfant, la loi-cadre sur l’environnement, le Code du numérique, et bien d’autres.

Si nul n’est censé ignorer la Loi, les textes juridiques sont souvent longs et compliqués pour le citoyen lambda. La langue utilisée est difficile à comprendre pour la plupart des gens, même pour les juristes, qui ont parfois du mal à tout retenir. De plus, de nombreuses entreprises ignorent les règles qu’elles doivent respecter.

Une étude de l’Union Africaine menée en Afrique de l’Ouest en 2020 a montré que la majorité des citoyens ne savent pas où trouver les Lois de leur pays, et que de nombreuses petites et moyennes entreprises ont du mal à identifier leurs obligations légales.

Un accès simplifié aux textes législatifs

TOSSIN rend les textes de Loi accessibles et compréhensibles par tous. Grâce à cette application, chaque utilisateur peut consulter les Lois en version numérique, les écouter en audio, et les explorer par thématique. Une fonctionnalité permet également de surligner des passages importants et de créer une liste d’articles favoris. Un moteur de recherche performant aide à retrouver facilement des textes à partir de mots-clés.

Pour les entreprises, cette solution propose une version avancée qui leur permet d’accéder aux exigences légales spécifiques à leurs activités. Elles peuvent consulter les règles qui s’appliquent à leur secteur, ajouter leurs propres exigences internes et évaluer leur niveau de conformité. Un tableau de bord permet de suivre en temps réel les actions mises en place pour respecter la réglementation.

Le juriste Qowiyou Fassassi, l’initiative de TOSSIN soutient le droit à l’information, un principe fondamental inscrit dans la loi n°2015-07 portant code de l’information et de la communication. Les articles 70 à 107 sont particulièrement significatifs à cet égard, car ils sont directement liés à l’accès à l’information tel que défini au chapitre IV.

Pour Achille Azonhoumon, un utilisateur de l’application, le travail accompli par TOSSIN est remarquable et mérite d’être soutenu par le ministère de la Justice afin d’en renforcer l’impact. Un constat partagé par Zimé Oroutamou, *« TOSSIN constitue un cadre fédérateur des lois de la République. Grâce à son interface intuitive, elle facilite une recherche rapide et un accès simplifié aux textes législatifs ».*

Aujourd’hui, TOSSIN enregistre plus de 56 000 téléchargements de son application, plus de 72 000 téléchargements de Lois, et plus de 20 000 utilisateurs ponctuels. Elle a d’ailleurs remporté le premier prix Jeunesse Francophone.

L’application couvre déjà les Lois de vingt pays ainsi que les traités de cinq organisations internationales. Elle s’adresse aux citoyens, aux juristes, aux étudiants en droit et en relations internationales, aux acteurs politiques, aux gouvernements, aux organisations de la société civile, ainsi qu’aux entreprises.

L’histoire de TOSSIN a commencé en décembre 2016, avec l’initiative de rendre les Lois plus accessibles. Entre 2017 et 2018, l’équipe a travaillé sur un prototype. En 2019, la première version de l’application a été mise en production. L’année suivante, une campagne intensive a permis de numériser plus de trois cents Lois béninoises en seulement quinze jours. En 2021, le projet a pris une dimension internationale avec l’intégration des Lois de 20 pays en huit différentes langues.

Aujourd’hui, TOSSIN continue d’élargir sa base de données, avec pour ambition de couvrir tous les pays du monde. Elle

facilite non seulement l’accès aux Lois mais aussi contribue à l’atteinte des Objectifs de Développement Durable, notamment ceux liés à l’accès à la justice, à la réduction des inégalités, à l’éducation et à l’égalité des genres.

TOSSIN vient compléter et renforcer les efforts déjà entrepris par le gouvernement du Bénin pour améliorer l’accès à la législation. Il s’agit des plateformes existantes, telles que celle du Secrétariat Général du Gouvernement et du Centre de Documentation et d’Information Juridique.

Dans un monde où la Loi régit tous les aspects de la vie en société, des initiatives comme TOSSIN apporte une réponse concrète pour que chacun puisse s’informer, comprendre et agir en toute légalité.

Cet article est rédigé dans le cadre de la bourse du Programme de journalisme sur les Infrastructures Publiques Numériques (IPN) de la Fondation des Médias pour l’Afrique de l’Ouest (MFWA) en collaboration avec Co-Develop.

Megan Valère SOSSOU

Digitalisation du service public en cours au Bénin : le certificat de résidence en un clic…

Finies les longues files d’attente devant l’Agence nationale pour l’identification des personnes (ANIP) pour juste obtenir le justificatif du lieu où on est domicilié. Désormais le

certificat de résidence peut être obtenu en ligne.

Jean M’po n’oubliera jamais ce jour. Ce matin-là, il s’était réveillé avec une énergie nouvelle, prêt à saisir une opportunité en or. Après des mois de recherche d’emploi, il venait enfin d’être présélectionné pour un poste qui pouvait changer sa vie. Il ne lui manquait qu’un document pour compléter son dossier : un certificat de résidence à compléter dans un délai très court. Confiant, il se rend chez son chef de quartier pour obtenir la fiche de résidence. Mais il découvre rapidement que le processus ne sera pas aussi simple. Le chef de quartier est absent, il doit repasser plus tard. Lorsqu’il obtient enfin le document manuscrit, il se précipite à la mairie. Là-bas, une longue file d’attente l’attend. Les heures passent, son tour n’arrive toujours pas. À la fermeture des services, il repart bredouille. Le lendemain, il tente à nouveau sa chance, mais il est déjà trop tard : l’entreprise a clôturé le processus de sélection. *« C’était frustrant, surtout après avoir tant attendu une offre d’emploi » a-t-il déploré.*

Le certificat de résidence est un document essentiel pour de nombreuses démarches administratives. Pour obtenir ce précieux document, les Béninois ont longtemps été confrontés aux tracasseries administratives, des files d’attente, des documents égarés, des allers-retours incessants entre leur chef quartier et la mairie. Mais aujourd’hui, un vent de modernisation souffle sur cette pièce des services d’état civil.

Jusqu’à récemment, obtenir un certificat de résidence était une véritable épreuve. Au-delà des lourdes conséquences en termes de perte d’opportunité, c’est aussi une énorme perte de temps. C’est aussi le cas de Raymond Adjomai : *« Récemment, j’ai eu besoin d’un certificat de résidence. J’ai commencé par aller voir mon chef de quartier, ce qui m’a déjà pris beaucoup*

de temps. Ensuite, je suis allé à la mairie pour payer le timbre, et là, j'ai dû attendre pendant des heures. De 10h du matin à 18h, sans gain de cause. »

Entre les files d'attente et les nombreux déplacements, l'expérience relevait du parcours du combattant. Mais avec la nouvelle réforme annoncée par l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) le vendredi 14 février 2025, les citoyens peuvent désormais avoir un accès plus rapide et plus simple à leur certificat de résidence.

Désormais, avec quelques clics sur la plateforme eservices.anip.bj, il est possible de faire sa demande et de recevoir son document sans se déplacer.

Selon Elvys Daa –Kpode, Informaticien à l'ANIP, la procédure a été optimisée en trois étapes clés. Il s'agit d'obtenir sa fiche de résidence auprès du chef de quartier ou du village, de soumettre sa demande en ligne sur eservices.anip.bj et de recevoir son certificat validé par l'ANIP, téléchargeable depuis son espace personnel.

Une procédure simplifiée avec un service d'assistance

Pour sécuriser le processus, chaque citoyen doit créer un compte personnel sur la plateforme avec son Numéro Personnel d'Identification (NPI) et son numéro de téléphone a-t-il indiqué. Cette innovation permet également de suivre l'évolution de ses demandes, de vérifier l'authenticité de ses documents et de solliciter des corrections en cas d'erreur.

L'ANIP a également mis en place un centre d'appel gratuit à travers 7054. Ce service d'assistance permet aux citoyens d'obtenir des explications sur la procédure et de signaler d'éventuels blocages même en langue nationale.

Lucresse Y. K., étudiante à Kétou, témoigne : *« Puis que c'est nouvellement mis en place, j'avais peur de ne pas comprendre comment faire ma demande en ligne, mais j'ai appelé le service*

d'assistance et un agent m'a guidée pas à pas. J'ai pu effectuer ma demande et obtenir mon certificat de résidence ! »

Cette réactivité marque une rupture avec le passé et redonne confiance aux usagers de l'administration publique. Le Socio-anthropologue, Valentin Houessou est convaincu qu'avec cette réforme, les citoyens peuvent non seulement tout gérer depuis leur téléphone ou ordinateur mais aussi suivre leur dossier en temps réel. *«Finis les jours de patience pour un simple document »,* a t-il déclaré.

Pour lui, des défis restent à relever, notamment pour les personnes en zone rurale qui ne sont pas à l'aise avec les outils numériques. *«Il faut prévoir des séances de sensibilisation et des formations pour accompagner ces personnes, surtout les personnes âgées, pour qu'ils puissent s'adapter à ces nouveaux services ».*

Quant à Hilary Christelle Kpadonou, elle regrette encore le passage obligatoire chez le chef de quartier qui peut parfois compliquer inutilement les démarches. *« J'espère que cela sera bientôt simplifié aussi. »*

Un constat partagé par Chabi Gado Ludovic, qui déplore également le coût de cette pièce. *« Pourquoi cette pièce coûte-t-elle désormais jusqu'à 2000 Francs CFA alors qu'elle valait 500 F auparavant ? C'est une bonne réforme, mais le coût reste excessif. »*

Selon Aristide Guy Adjinacou Gnahoui, Directeur Général de l'ANIP, tous les défis seront relevés. *« Nous voulons transformer l'identification au Bénin en une expérience simple, fluide, moderne. Ce que nous faisons, ce n'est pas seulement moderniser l'état civil. C'est construire l'infrastructure de confiance de notre pays ».*

Cette infrastructure permet aujourd'hui d'accéder à plusieurs documents d'état civil : l'acte de naissance sécurisé, le

Certificat d'Identification Personnelle (CIP), la carte d'identité nationale biométrique, le certificat de résidence et bien d'autres. L'ANIP ne compte pas s'arrêter là. À moyen terme, l'agence prévoit d'intégrer d'autres services en ligne et de renforcer la sécurisation des données personnelles.

Avec la mise en place de cette réforme, l'obtention du certificat de résidence ne dépendra plus d'interminables files d'attente ou d'aléas administratifs. Un simple clic suffit pour accomplir en quelques minutes ce qui prenait autrefois des jours. Une transformation numérique qui, bien que perfectible, ouvre la voie à un accès et une gestion plus fluide des documents administratifs au Bénin.

Cet article est rédigé dans le cadre de la bourse du Programme de journalisme sur les Infrastructures Publiques Numériques (IPN) de la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA) en collaboration avec Co-Develop.

Megan Valère SOSSOU

Plan d'action pour le Climat : La plupart des pays n'ont pas soumis leur nouvelle feuille de route

Le Bénin parmi les absents

La lutte contre le changement climatique marque un temps d'arrêt. Près de 200 pays devaient remettre leur nouvelle feuille de route climatique aux Nations unies avant lundi.

Pourtant, seule une dizaine l'a fait, laissant craindre un manque d'engagement face à l'urgence climatique. Le Bénin pays vulnérable aux changements climatiques et régulièrement présent à la Conférence des Parties sur le Climat n'a pas encore présenté son Plan d'Action Climat.

Seuls les États-Unis, l'Équateur, le Brésil, l'Uruguay, le Royaume-Uni, Andorre, la Suisse, les Émirats arabes unis, Sainte-Lucie et la Nouvelle-Zélande ont soumis leurs stratégies mises à jour pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035. Ces pays représentent seulement 16 % des émissions mondiales. Des émetteurs majeurs comme la Chine, l'Inde et l'Union européenne n'ont pas respecté la date limite. L'inaction de ces poids lourds pose question, alors que l'Accord de Paris impose une révision régulière des engagements climatiques pour maintenir le réchauffement bien en deçà de +2°C, voire +1,5°C.

La réélection de Donald Trump aux États-Unis pourrait aussi peser lourd. Son intention de retirer son pays de l'Accord de Paris inquiète, car elle risque de freiner la mobilisation internationale.

Un monde vers +2,6°C à +2,8°C

D'après l'ONU, avec les engagements actuels, la planète se dirige vers un réchauffement de +2,6°C à +2,8°C d'ici la fin du siècle. Un scénario qui accentuerait les canicules, sécheresses et catastrophes naturelles, mettant en péril des millions de vies, notamment en Afrique.

Face aux retards, l'ONU a accordé un répit aux pays qui n'ont pas encore soumis leur plan climatique. Simon Stiell, chef du secrétariat climat des Nations unies, a annoncé qu'ils avaient jusqu'en septembre pour le faire, avant la COP30 prévue au Brésil en novembre.

La question reste posée : ces nouvelles feuilles de route seront-elles à la hauteur des enjeux climatiques ?

Megan Valère SOSSOU

Le triomphe historique du Niger sur la cécité des rivières est une lueur d'espoir pour l'Afrique.

Une tribune de Dr. Paulin Basinga sur l'élimination de l'onchocercose au Niger

Dans un petit village de la région de Tahoua, au Niger, un homme du haut de ses 80 ans est assis à l'ombre, ses yeux voilés par une cécité irréversible. Sa femme, septuagénaire, est assise à proximité, son corps couvert de cicatrices sous ses vêtements. Ils font partie des dernières personnes au Niger que le Dr Salissou Adamou a traitées pour la cécité des rivières (également connue sous le nom d'onchocercose), une maladie cruelle qui prive les gens de leur vue, de leur santé et de leur dignité.

Environ 70 % des membres de cette communauté ont souffert de la cécité des rivières, l'une des 21 maladies tropicales négligées (MTN) qui, à elles seules, touchent plus d'un milliard de personnes dans le monde. Cette maladie a fait des ravages dans les écoles et les exploitations agricoles locales, plongeant les familles dans la pauvreté. Un grand nombre de leurs voisins ont fui en cherchant une solution, à

la fois pour échapper à la maladie et pour fuir la peur.

En moins d'une génération, le contexte s'est remarquablement amélioré. Cela est dû en grande partie grâce à M. Salissou, qui coordonne le programme national de lutte contre la cécité des rivières au Niger avec le soutien du Comité pour l'élimination de l'onchocercose, un réseau mondial d'ONG et d'experts de la maladie, ainsi que des sociétés pharmaceutiques et des donateurs. Plus tôt dans la journée, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a certifié que le Niger avait éliminé la cécité des rivières en tant que problème de santé publique, ce qui signifie qu'aucun enfant né au Niger aujourd'hui ne craindra d'être aveugle de façon permanente à cause de cette maladie évitable.

Cette avancée extraordinaire, qui s'est faite en 45 ans, n'est pas seulement un triomphe en matière de santé publique. C'est la preuve de ce qui est possible lorsque les pays touchés et les donateurs mondiaux s'unissent derrière un objectif commun.

Et ce ne sera pas la dernière, car chaque jour, des champions locaux comme le Dr Salissou font tomber les barrières pour éliminer les MTN et s'assurer qu'elles ne reviennent pas. Certains font office d'historiens, passant au peigne fin de vieilles cartes et de vieux dossiers pour identifier tous les villages qui ont signalé un cas. D'autres se portent volontaires pour servir d'appât humain, s'asseyant pendant des heures sur le lit des rivières – la peau exposée – pour attirer et attraper de minuscules mouches avant qu'elles ne piquent, une tâche dangereuse mais nécessaire qui permet aux scientifiques de suivre la propagation de la maladie.

Leurs efforts inlassables méritent à la fois une large reconnaissance et le soutien total des bailleurs de fonds et des décideurs politiques.

Les programmes visant à éliminer les MTN telles que la cécité des rivières font bien plus que restaurer la santé. Ils

permettent aux enfants de rester à l'école, aux adultes d'aller travailler et aux familles d'échapper à la pauvreté. Rien qu'au Niger, on estime que l'élimination de la cécité des rivières ajoutera 2,3 milliards de dollars à l'économie du pays en permettant à un plus grand nombre de personnes de mener une vie productive. Le rapport coût-efficacité est frappant : de nombreuses personnes peuvent être atteintes et traitées pour moins de 50 cents de dollars par personne.

À l'échelle mondiale, 55 pays ont désormais éliminé au moins une MTN, ce qui représente plus de la moitié du chemin à parcourir pour atteindre l'objectif de 100 pays d'ici à 2030 fixé par l'OMS. Plus de 20 de ces pays se trouvent en Afrique, ce qui constitue un exploit remarquable compte tenu de la charge de morbidité disproportionnée de ce continent. Pourtant, plus d'un milliard de personnes dans le monde restent exposées au risque. Pour honorer les efforts des champions locaux et accélérer les progrès, les programmes de lutte contre les MTN ont besoin de ressources plus importantes et de meilleure qualité.

Tout d'abord, les gestionnaires de programmes ont besoin de données fiables pour comprendre les lieux de propagation des maladies afin que les personnes reçoivent un traitement en temps voulu. Des technologies telles que l'intelligence artificielle et la cartographie géospatiale, qui combinent des données sur les conditions météorologiques, les populations et d'autres éléments de manière visuelle, permettent de localiser plus précisément les habitats changeants des insectes vecteurs de maladies, afin que les équipes sachent dans quelles zones allouer des ressources. Les investissements dans le développement de ces outils permettront de s'assurer que les programmes les exploitent au maximum.

Le dépistage des maladies n'est qu'une partie du défi. Les équipes chargées des programmes ont besoin de médicaments efficaces pour prévenir ou traiter rapidement les maladies. Bien qu'il existe de nombreux traitements éprouvés, des

schémas thérapeutiques plus courts permettraient aux agents de santé de traiter les malades en moins de consultations et sur des périodes plus courtes, ce qui accélérerait les délais d'élimination. En 2023, moins de 10 % des fonds consacrés à la recherche et au développement pour la plupart des maladies infectieuses ont été affectés aux MTN, ce qui ne représente qu'une petite fraction de ce qui est nécessaire pour s'attaquer pleinement aux MTN.

Même avec des données et des médicaments, les pays ont besoin d'un financement flexible pour s'adapter à l'évolution de la situation et pour orienter la planification. C'est précisément ce que fait le fonds « Reaching the Last Mile » (Atteindre le dernier kilomètre) (RLMF), une plateforme de financement collaborative et diversifiée, en réunissant des autorités locales, des bailleurs de fonds internationaux, des entreprises et des ONG pour soutenir les gestionnaires de programmes dans leurs priorités essentielles, qu'il s'agisse de renforcer les capacités des laboratoires locaux ou de donner aux travailleurs de la santé les moyens d'atteindre les populations vulnérables.

En 2023, le Fonds « Reaching the Last Mile » a audacieusement élargi son objectif afin d'atteindre tous les pays d'Afrique où la cécité des rivières et la filariose lymphatique sont endémiques d'ici 2030, soit cinq fois plus que l'objectif initial. La Fondation Gates est fière de s'associer à d'autres partenaires désireux de soutenir cette vision, mais l'augmentation des objectifs du fonds s'est accompagnée d'une augmentation de ses besoins de financement. Des investissements accrus de la part des bailleurs de fonds et des pays endémiques aideraient les pays du continent à mettre en place des programmes de traitement dans un plus grand nombre de communautés et à veiller à ce que les progrès durement acquis soient préservés même après l'arrêt du traitement – reproduisant ainsi le succès du Niger à grande échelle.

Dans le contexte actuel, nous devons donner la priorité aux investissements qui ont un effet transformateur. S’il existe de nombreuses opportunités intéressantes dans le domaine de la santé publique, les programmes de lutte contre les MTN représentent une opportunité inégalée. Rien qu’au Niger, on estime que l’élimination de la cécité des rivières a ajouté 2,3 milliards de dollars USD à l’économie du pays entre 1976 et 2019 – lorsque la plupart des programmes étaient actifs – permettant ainsi à davantage de personnes de mener une vie saine et productive.

Les bailleurs de fonds internationaux et les pays endémiques sont redevables à ceux qui sont en première ligne de la lutte et doivent faire plus en mettant tout leur soutien financier et politique au service des programmes de lutte contre les MTN. Ensemble, nous pouvons faire de la réussite historique du Niger le catalyseur d’un mouvement mondial, en permettant à des millions de personnes d’échapper à la négligence et en donnant de l’espoir à ceux qui souffrent encore.

Au Niger, cela fait des années déjà que l’équipe de Salissou a traité les derniers patients atteints de cécité des rivières et qu’elle a entamé le long chemin vers la certification de l’élimination de la maladie. Aujourd’hui, de plus en plus de jeunes n’ont jamais entendu parler de la maladie, ce qui représente un profond symbole de progrès, que nous pouvons continuer à reproduire, j’en suis persuadé.

Accès à la liste des pharmacies de garde au

Bénin : PharMap, la solution simplifiée

Pour pallier le casse-tête de la maîtrise des tours de garde puis les promenades inutiles et stressantes dans les officines de pharmacie juste pour connaître celles qui sont ouvertes, PharMap offre aux patients et à leurs parents, une solution en ligne.

Roland Houngbadji et Nourah Mazu ont créé en 2021, PharMap. Une solution de healthtech développée à travers Swiitch Design, une start-up béninoise spécialisée dans la conception de solutions numériques. Conçue sous forme d'application mobile, cette solution aide chaque Béninois à localiser rapidement les pharmacies ouvertes, partout et à tout moment. PharMap simplifie la vie des patients en leur permettant de trouver en quelques secondes une pharmacie de garde ou un médicament précis. Une réalité possible grâce aux nouvelles technologies numériques.

L'application, disponible gratuitement sur Google Play et iOS https://bit.ly/pharmapandroid, a déjà conquis plus de 10 000 utilisateurs. Son mode d'emploi est simple et intuitive. Après l'installation, il suffit de créer un compte pour accéder aux services proposés. Le premier permet de rechercher un médicament en fonction de sa disponibilité et de son prix dans les pharmacies à proximité. Il est possible de saisir le nom du produit ou d'envoyer une photo de son ordonnance. Le second service permet de localiser en un clic les pharmacies ouvertes ou de garde dans une zone donnée. PharMap ne se limite pas à la recherche d'informations. L'application propose un service de commande en ligne, permettant aux utilisateurs de réserver leurs médicaments. Le paiement se fait directement depuis l'interface grâce à l'intégration d'un système de paiement rattaché services mobile money. Les utilisateurs peuvent

ensuite récupérer leur achat sans attendre.

Pour ceux qui préfèrent une approche plus simple, PharMap fonctionne aussi sur WhatsApp. Un message envoyé à un numéro dédié permet d'obtenir en quelques minutes l'adresse de la pharmacie la plus proche ou la disponibilité d'un médicament.

Selon Emmanuel Moïse Zinsou, PharMap est une application formidable qui sauve des vies. *« Je l'ai testée lorsque j'avais besoin d'un médicament contre l'épilepsie, introuvable selon plusieurs pharmacies que j'avais consultées. Grâce à PharMap, j'ai pu le trouver en un temps record. Cette application permet non seulement de gagner du temps, mais aussi d'économiser de l'argent et d'accéder rapidement aux médicaments nécessaires. »*

Pour Afoussa Traoré, PharMap est une belle initiative qui apporte une véritable valeur ajoutée au secteur de la santé. Elle apprécie, *« Trouver la liste des pharmacies en ligne est possible, mais connaître précisément celles qui disposent du médicament recherché et leur localisation exacte reste un défi, surtout lorsqu'on ne connaît pas bien la ville.»*

Nourah Mazu, co-fondatrice de PharMap et pharmacienne de formation, explique que de nombreux patients doivent visiter plusieurs pharmacies avant de trouver un médicament urgent. Cela représente un réel problème de santé publique. *« Aujourd'hui, une application permet de trouver le médicament peu importe où vous êtes sur le territoire nationale quelques soit l'heure en moins de 10 min. Mieux après l'avoir commandé vous pouvez le récupérer. Zéro rang, zéro problème de monnaie. » a-t-elle déclaré.*

En cas d'urgence médicale, chaque minute compte. Pourtant, dans de nombreuses villes africaines, trouver une pharmacie ouverte au bon moment relève encore du parcours du combattant. Que ce soit en pleine nuit, un jour férié ou simplement dans un quartier peu familier, la recherche d'un médicament peut

vite devenir une source de stress et d’incertitude. Ce manque d’accessibilité ne concerne pas seulement les grandes agglomérations, mais touche aussi les zones rurales où l’offre pharmaceutique est encore plus limitée.

D’où est partie l’initiative ?

Face à cette situation, de nombreux patients se retrouvent contraints de faire le tour de plusieurs officines avant de trouver ce dont ils ont besoin, ou pire, de se tourner vers le marché informel et ses médicaments de qualité douteuse. Ce problème, bien que fréquent, reste sous-estimé alors qu’il impacte directement la santé publique.

C’est pourquoi Roland Houngbadji et Nourah Mazu, tous deux promoteurs de PharMap, ont voulu révolutionner le secteur. Tout est parti d’une mauvaise aventure de ces derniers. En effet, ils ont peiné à trouver une pharmacie de proximité afin d’acheter un médicament en urgence pour leur fille.

Roland Houngbadji raconte, *« Un soir, alors que je terminais ma journée de travail, un message de ma compagne a changé le cours de ma soirée. Notre fille, Maria, toussait intensément. Je me précipite dehors, persuadé qu’en quelques minutes, j’aurai trouvé une officine ouverte. Mais ma course contre la montre tourne vite au cauchemar.1ère pharmacie : fermée, 2ème pharmacie : fermée, 3ème pharmacie : fermée, 4ème pharmacie ? Devinez… encore fermée. »* De nombreux béninois ont déjà eu les mêmes difficultés à trouver une pharmacie ouverte en urgence.

L’application repose sur un modèle économique freemium où plus de 300 officines sont à retrouver sur l’application avec la possibilité d’utiliser les fonctionnalités initiales et avancées. Son utilisation est gratuite pour le grand public, mais un service premium payant est proposé aux pharmacies pour améliorer leur visibilité et optimiser la gestion de leur stock. En parallèle, la start-up explore des partenariats avec des hôpitaux et des mutuelles de santé pour intégrer PharMap

dans les services médicaux.

Avec des milliers d’utilisateurs et un impact concret sur l’accès aux soins, PharMap constitue le modèle pour un accès rapide et efficace aux médicaments.

Une initiative qui vient renforcer la volonté du ministère de la santé de garantir une répartition équilibrée et efficace des structures pharmaceutiques sur le territoire béninois. Une mesure actée par le ministre de la Santé du Bénin, Benjamin Hounkpatin le lundi 16 décembre 2024 et qui met en vigueur une nouvelle carte pharmaceutique pour la période 2025-2027.

L’impact de ces innovations est déjà perceptible. PharMap facilite déjà l’accès aux médicaments pour de nombreux Béninois. Elle réduit le stress et les pertes de temps associés aux situations d’urgence médicale. C’est la preuve que les infrastructures publiques numériques peuvent jouer un rôle important dans l’accessibilité aux services de santé publique.

Cet article est rédigé dans le cadre de la bourse du Programme de journalisme sur les Infrastructures Publiques Numériques (IPN) de la Fondation des Médias pour l’Afrique de l’Ouest (MFWA) en collaboration avec Co-Develop.

Megan Valère SOSSOU

Projet AQSAEP : Les Jardins de l’Espoir œuvre pour une

charte des bonnes pratiques agroécologique au Bénin

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Assurance Qualité et Maîtrise Financière des Systèmes d'Agroécologie Paysanne de la fourche à la fourchette (AQSAEP), les Jardins de l'Espoir a organisé un atelier de présentation d'étude diagnostique et validation de la charte AQSAEP à Ouidah.

Financé par le Global Greengrants Fund (GGF) sur recommandation du Agroecology Fund (AEF), ce projet vise à garantir aux consommateurs, ainsi qu'aux producteurs, une production et une consommation saine et durable.

Les détails sont à retrouver dans ce reportage de Venance Ayébo TOSSOUKPE

Projet AQSAEP : une charte des bonnes pratiques pour guider l'Agroécologie au Bénin

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Assurance Qualité et Maîtrise Financière des Systèmes d'Agroécologie Paysanne de la fourche à la fourchette (AQSAEP), les Jardins de l'Espoir a organisé un atelier de présentation d'étude diagnostique et validation de la charte AQSAEP à Ouidah.

Financé par le Global Greengrants Fund (GGF) sur

recommandation du Agroecology Fund (AEF), ce projet vise à garantir aux consommateurs, ainsi qu'aux producteurs, une production et une consommation saine et durable.

L'atelier a réuni plusieurs acteurs de l'agroécologie, notamment des agricultrices des communes du département de l'Atlantique. Selon Noël Obognon, Directeur Exécutif de Les Jardins de l'Espoir, l'accès au marché et la qualité des produits restent des défis majeurs pour les producteurs agroécologiques. C'est pourquoi a-t-il confié, des études diagnostiques ont été réalisées pour cartographier les acteurs agro écologique et identifier les pratiques existantes.

Dans la continuité de ces travaux, l'atelier a également permis de présenter la charte des pratiques agroécologiques, élaborée pour guider les agriculteurs vers des méthodes durables. *« Dans le cadre de ce projet Assurance Qualité et Maîtrise Financière des Systèmes d'Agroécologie Paysanne, nous avons formé 100 femmes en majorité des filles mères vulnérables mais nous pensons que ce n'est pas suffisant. Nous avons constaté que les femmes sont déterminées à respecter les itinéraires techniques agro écologiques. »* a-t-il expliqué.

Un référentiel technico-économique pour structurer le secteur

L'un des résultats majeurs du projet est l'élaboration d'une étude référentielle technico-économique pour la mise en valeur agroécologique d'une parcelle sur une année. Ce document, présenté lors de l'atelier, détaille les mesures techniques et économiques nécessaires à l'exploitation réussie d'une ferme agroécologique.

Pour Jaurès Monkoun, Ingénieur Agronome et Chargé de l'étude diagnostique sur les pratiques agroécologiques au Bénin dans le cadre du projet AQSAEP, l'étude a été menée sur toute l'étendue du territoire national. « Nous avons parcouru les

sept (07) pôles de développement agricole et documenté les pratiques agricoles en fonction des zone et des facteurs sociologiques » a-t-il déclaré avant d'inviter tous les acteurs à multiplier la sensibilisation afin que l'agroécologie soit une réalité.

La contribution de ce référentiel est unique et novatrice en ce sens qu'il permettra aux agriculteurs de s'inspirer de son contenu pour développer et valoriser leurs cultures a affirmé Moukaila Bagui Bouraima, consultant de l'étude et ingénieur agronome spécialisé en agroécologie et protection des cultures. Un avis partagé par Pierre Bédié, Président de la Fédération Agroécologique du Bénin (FAEB). Ce projet est intéressant, car il documente les réalités du terrain. Il révèle les défis et les perspectives de l'agroécologie au Bénin. Pour consolider ces acquis, il est impératif selon Pierre Bédié de continuer à accompagner les acteurs et le soutien du gouvernement au mouvement agro écologique.

Parlant de la charte, Jaurès Monkoun en charge de sa rédaction pense qu'elle constitue un outil d'orientation qui permettra de former les acteurs intervenant dans les chaines de valeur agricole. A l'en croire, cette charte vient répondre à des exigences en matière de qualité des produits agroécologiques.

De son côté, Charles Nfotta, de l'ONG Culture Éducation et Recherche pour le Développement au Bénin, estime que la charte des pratiques agroécologiques élaborée dans le cadre de ce projet constitue une avancée importante. Elle permettra de réguler le secteur et de mieux identifier les véritables praticiens de l'agroécologie a-t-il justifié.

« Il y a un bon travail qui a été fait par Les Jardins de L'Espoir, les résultats présentés démontrent qu'un travail formidable a été fait. Les contributions des uns et des autres permettront de les améliorer » a déclaré Germain Dossou, expert en agroécologie et Coordonnateur de l'Association Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin. C'est pourquoi à

l'en croire, l'initiative peut être étendu à d'autres communes du Bénin et même au-delà. Il invite chaque acteur à mettre en application tout ce qui a été mis au point comme mesure agro écologique, à contribuer à la sécurité alimentaire du Bénin.

La reconnaissance des efforts fournis par les producteurs passe aussi par la certification des produits agroécologiques, un enjeu capital selon Bertrand Yehouenou, Président de AMARRE Bénin et membre du Cadre National de Concertation de l'Agroécologie pour la Convergence Globale. *« C'est un projet qui vient régler le problème lié à l'identification des acteurs de l'agro écologie et leurs pratiques. Dans un contexte lié au changement climatique, les agriculteurs doivent revenir aux pratiques anciennes qui ne sont rien d'autres que les pratiques agro écologiques. Ces pratiques sont résilientes aux changements climatiques et la certification des produits issus de ces pratiques va permettre d'assurer leur compétitivité sur le marché. »*

Les agricultrices en première ligne du changement

Les bénéficiaires du projet en témoignent également. Gisèle Gnanssounougué, agricultrice bénéficiaire à Tori, se réjouit. *« Depuis que Les Jardins de l'Espoir nous accompagne, nos pratiques s'améliorent. Ils nous ont fourni du matériel et des équipements. Notre principal défi reste l'accès à l'eau, mais nous comptons pérenniser les connaissances acquises au sein de nos coopératives. »* Même constat pour Kantchemè Claudine, bénéficiaire à Ouidah : *« Nous cultivons désormais des légumes sans intrants chimiques. Nos produits sont sains et contribuent à préserver la santé des consommateurs tout en augmentant nos revenus. Tout ceci grâce au projet de Les Jardins de l'Espoir. »*

Comme Gisèle et Claudine, Houeze Pauline venue de So Ava est mieux aguerrie sur les bonnes pratiques agro écologiques. Elle témoigne. *« Mes cultures se développent naturellement. J'ai constaté une croissance de la productivité au niveau de mes*

cultures. Désormais, nos consommateurs sont fidèles à nos produits et savent que les produits agroécologiques ne sont pas nuisibles. »

Face à ces résultats encourageants, Hubert Dognon Tchoukpéni, ancien Directeur départemental de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, salue l'initiative de Les Jardins de l'Espoir tout en appelant l'État à soutenir davantage la production et l'accessibilité des engrais biologiques.

Une visite de terrain pour mesurer les avancées du projet

L'atelier s'est achevé par une visite de terrain menée par une équipe d'experts agronomes dans les fermes témoins du projet. Ce parcours, qui a débuté à Ouidah avant de passer par Tori, Allada et So-Ava pour s'achever à Godomey Togoudo, a permis d'évaluer concrètement l'impact du projet sur les exploitations agricoles. Du compost fabriqué sur place avec les bouses de vaches et les digestions des caprins et plusieurs autres techniques agro écologiques ont été touchées du doigt par les visiteurs émus du grand travail effectué.

Cette visite qui constitue la dernière étape des activités du projet AQSAEP, ouvre également la voie à une meilleure structuration du secteur agroécologique au Bénin. Grâce aux efforts de Les Jardins de l'Espoir et de ses partenaires, une dynamique durable se met en place pour favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement et économiquement viable, notamment pour les femmes productrices.

Rappelons que plusieurs ateliers avaient été organisés en prélude à la validation de cette charte qui permettra de guider les pas des populations en particuliers des agriculteurs et agricultrices dans l'agroécologie au Bénin.

Mahugnon Josué TCHAGNONSI

Conférence des chefs d’État africains : plus de 175 associations appellent à la priorisation de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles !

Tribune : Ensemble pour mettre fin aux violences à l’égard des femmes et des filles en Afrique

Alors que les Chefs d’État de l’Union Africaine s’apprêtent à se réunir lors de la 38e session ordinaire de la Conférence des chefs d’État et de gouvernement les 15 et 16 février 2025 à Addis-Abeba, pour débattre des priorités continentales, une opportunité historique se présente à nous : ***l’adoption de la Convention sur l’Élimination de la Violence à l’Égard des Femmes et des Filles.*** *Nous, associations du Bénin, de Côte d’Ivoire, du Niger, du Burkina Faso, du Sénégal et du Mali appelons les leaders des Etats africains à adopter cette convention sans plus tarder !*

Cette convention constitue un cadre ambitieux et transformateur. Elle se distingue également par son évolution favorable, soulignant la nécessité d’une approche intersectionnelle qui reconnaît les inégalités systémiques affectant les femmes et les filles. **Elle réaffirme un principe fondamental : les femmes et les filles africaines ont le droit de vivre à l’abri de toute forme de violence.**

Une crise persistante qui exige une action courageuse

En Afrique, une femme sur trois subit des violences basées sur le genre au cours de sa vie, qu'il s'agisse de violences physiques, sexuelles, émotionnelles ou économiques. Ces violences, enracinées dans des inégalités structurelles et perpétuées par des normes patriarcales, affectent démesurément les femmes et les filles en situation de vulnérabilité – déplacées, réfugiées, femmes en situation de handicap ou issues de groupes marginalisés.

Au Bénin, par exemple, 69 % des femmes ont déclaré avoir subi des violences au moins une fois dans leur vie, tandis que 86 % ont été victimes de violences verbales ou psychologiques. Au Burkina Faso, 44 % des femmes mariées l'ont été avant l'âge de 18 ans, et plus de 9 800 cas de violences basées sur le genre ont été signalés en 2021.Au Niger, le mariage d'enfants demeure une pratique courante : près de 25 % des femmes étaient déjà mariées avant l'âge de 15 ans. Enfin, en Côte d'Ivoire, le Programme National de Lutte contre les VBG faisait état de 8 782 cas de VBG rapportés et pris en charge en 2023, 1 067 cas de viols, 6 717 cas de violences domestiques, 154 cas de VBG sur les personnes en situation de handicap.

Ces données illustrent l'ampleur de la crise et l'urgence d'une réponse coordonnée.

Un moment décisif pour l'Afrique

L'adoption de cette convention au Sommet de l'Union Africaine serait un signal fort. Elle marquerait l'engagement collectif des nations africaines à faire de la lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles une priorité absolue, en alignant leurs politiques nationales sur les principes énoncés. En garantissant des services accessibles et centrés sur les survivantes, cette convention répond aux besoins et droits fondamentaux, impératifs des femmes africaines, trop

souvent ignorés ou minimisés. Elle reconnait également la notion de féminicide (meurtre d'une femme ou d'une fille en raison de son genre) : un enjeu de vocabulaire majeur qui permet de lutter contre l'invisibilisation des violences sexistes, et ainsi d'apporter une reconnaissance juridique et des solutions plus adaptées.

L'un des points phares de cette convention est la proposition de mise en place du *Comité africain pour la fin de la violence à l'égard des femmes et des filles.* Ce comité jouerait un rôle central dans la coordination, le suivi et l'évaluation des engagements des États membres. En étant un organe dédié à la surveillance de l'application des dispositions de la Convention, il assurerait une responsabilisation accrue des gouvernements, tout en favorisant la participation active des organisations de la société civile et des mouvements féministes. Ce mécanisme garantirait une réponse durable et effective aux Violences Sexistes et Sexuelles à travers le continent.

Un appel à l'action collective

Le Réseau Alliance Droits et Santé et ses partenaires, dans le cadre de son plaidoyer régional, appellent les leaders africains à adopter et à ratifier sans tarder cette convention. Nous les exhortons à traduire ces engagements en actions concrètes : un engagement à lutter contre l'impunité des auteurs, des lois renforcées, des budgets alloués, des mécanismes de suivi efficaces, et une volonté politique constante !

Nous appelons également les mouvements de femmes, les organisations de la société civile et les activistes à maintenir la pression. Ce combat est le nôtre, et il ne prendra fin que lorsque chaque femme et chaque fille, dans chaque coin du continent, pourra vivre en sécurité et dans la dignité.

Construire une Afrique sans violences

L’avenir de l’Afrique repose sur la capacité de ses nations à protéger leurs citoyennes et citoyens les plus vulnérables. En adoptant cette convention, les dirigeants africains peuvent poser un jalon historique vers une égalité véritable et une société libérée des violences sexistes et sexuelles. Ensemble, faisons de cette vision une réalité !

Réseau Alliance Droits et Santé et ses partenaires

Art et environnement : l’Association Fenou Art et Culture sensibilise à la protection de l’environnement au moyen de théâtre

La Terre brûle » est la pièce de théâtre organisé par l’Association Fenou Art et Culture, ce vendredi 07 février 2025, à l’Institut Français de Parakou. À travers cette œuvre poignante et captivante, les acteurs alertent et sensibilisent à la protection de l’environnement.

Vivez les grands moments et les émotions qui ont caractérisé cet événement, dans ce reportage de *Venance Ayébo TOSSOUKPE du Journal Santé Environnement*

Maty Niang nommée Responsable des Programmes Éducatifs de l’ARDN en Afrique

Le Réseau de la Renaissance Africaine et de la Diaspora (ARDN) a procédé à la nomination de Mme Maty Niang en qualité de Responsable Principale des Programmes pour les Initiatives Éducatives de l’ARDN en Afrique, à compter du lundi 3 février 2025. Dans ce rôle clé, Mme Niang dirigera la mise en œuvre des programmes éducatifs de l’ARDN à travers le continent, en développant des partenariats avec des institutions éducatives, en renforçant les initiatives de renforcement des capacités des jeunes, et en promouvant les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, avec un accent particulier sur l’égalité des sexes et l’éducation.

Avec plus de dix ans d’expérience dans les domaines de l’éducation, de la gestion de programmes et de la promotion de l’égalité des sexes, Mme Niang apporte une expertise précieuse et une compréhension approfondie du contexte africain.

Son expérience avérée dans l’établissement des partenariats universitaires, la gestion d’initiatives axées sur les jeunes et la défense de pratiques équitables en matière d’éducation fait d’elle un atout inestimable pour l’équipe de direction de l’ARDN.

Le Dr Djibril Diallo, Président et PDG de l’ARDN, a exprimé son enthousiasme à propos de cette nomination : “L’expérience approfondie de Maty Niang et son engagement indéfectible en

faveur de l’éducation et de l’égalité des sexes s’alignent parfaitement avec la mission de l’ARDN. Son leadership sera déterminant pour atteindre notre objectif de lutter contre les discriminations et d’autonomiser les communautés à travers l’Afrique. Nous sommes ravis de l’accueillir dans ce rôle essentiel.”

En tant que Responsable Principale des Programmes, Mme Niang dirigera des initiatives clés, notamment le renforcement des partenariats avec TRACE, une plateforme musicale urbaine mondiale qui promeut la culture, la créativité et le développement communautaire, ainsi que la mise en œuvre du protocole d’accord signé avec la National Association for Equal Opportunity in Higher Education (NAFEO) – une association regroupant des universités historiquement noires (HBCU). Elle se concentrera également sur la mobilisation de ressources, l’organisation d’ateliers et le développement de programmes pour les jeunes abordant des problématiques cruciales telles que la formation professionnelle, le changement climatique et l’équité entre les sexes.

Mme Niang a partagé son enthousiasme à l’idée de rejoindre l’ARDN :

“C’est un honneur de rejoindre le Réseau de la Renaissance Africaine et de la Diaspora pour faire avancer sa mission de promotion de l’éducation et de l’égalité des sexes à travers le continent. Je suis profondément engagée à autonomiser les jeunes et à promouvoir des pratiques inclusives qui créent des opportunités durables pour tous. Je me réjouis de contribuer à la vision transformatrice de l’ARDN.”

Basée à Dakar, au Sénégal, Mme Niang travaillera en étroite collaboration avec l’équipe du bureau de Dakar de l’ARDN et relèvera des Co-Présidents de l’Initiative pour l’Enseignement Supérieur de l’ARDN, sous la supervision du Dr Roger Salla Ntounga, Directeur Régional de l’ARDN pour l’Afrique.

Ce rôle illustre l’engagement de l’ARDN à mobiliser des individus de tous les secteurs de la société pour lutter contre les discriminations et les violences, en particulier à l’encontre des femmes et des filles, comme point d’entrée pour la promotion des Objectifs de Développement Durable à l’horizon 2030, un projet spécial de l’ARDN pour les Nations Unies. La nomination de Mme Niang réaffirme l’engagement de l’organisation à promouvoir un développement durable et à créer un avenir plus équitable.